

Ajournement

Doit-elle consulter les producteurs laitiers; négocier avec eux ou leur dicter des lignes de conduite? Le ministre a ensuite déclaré que la Commission canadienne du lait avait reçu des instructions de procéder selon certaines lignes de conduite, mais lesquelles? Est-ce un secret? Si le ministre veut que les producteurs lui présentent des suggestions pratiques, qu'il énonce à la Chambre les lignes de conduite à suivre, de façon à lever le voile du secret qui enveloppe l'existence des producteurs.

● (2220)

J'ai en main dix discours prononcés par le ministre de l'Agriculture entre le 13 février et le 22 mars de cette année. Tous font état de la nécessité d'élaborer une politique laitière. Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je dis au ministre: le temps est venu pour lui de parler au nom des producteurs laitiers et non pour eux de lui parler. Le 22 mars, comme en fait foi la page 783 du *hansard*, le ministre déclarait:

«En ce qui concerne l'industrie laitière, il est évident que notre propre industrie doit fournir tous les produits dont nous avons besoin.»

Je suis de son avis. Mais je dis, monsieur l'Orateur, que cela est impossible à moins que le gouvernement ne prenne des engagements à long terme. Au nom de tous les producteurs laitiers au Canada, je dis au gouvernement et au ministre que le temps de prendre de tels engagements est venu.

[Français]

M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'étais plutôt étonné du fait que l'honorable député de l'opposition choisisse de parler sur ce sujet au moment de l'ajournement. Par ses propos, il ne pose sûrement pas une question quant au désir des producteurs d'être consultés sur un sujet aussi important à leur existence qu'une politique laitière à long terme.

Il n'y a pas très longtemps, la Fédération des producteurs de lait du Canada présentait un mémoire à l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qui traitait en détail de la question de la politique laitière à long terme. Le ministre accordait à ce mémoire une attention bien particulière, et s'efforce actuellement d'instaurer une politique à long terme pour le plus grand bien des producteurs de lait canadiens et, par le fait même, de tous les Canadiens.

Beaucoup de travail a déjà été consacré à l'élaboration d'une politique. Cependant, il est vital que le ministre reçoive les vues des producteurs laitiers avant de formuler la politique.

La Commission canadienne du lait a reçu le défi de consulter l'industrie, et si le mémoire de la Fédération canadienne de l'agriculture que le ministre recevait récemment peut servir d'indication, une telle consultation sera très bien accueillie.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 25.)